

ANNEXES N° 3

rapport sur les dommages liés au transport

Le document doit inclure :

- numéro d'expédition,
- transporteur,
- date de réception,
- Numéro de commande,
- description des dommages,
- la quantité de marchandises endommagées,
- documentation photographique,
- Signature du transporteur (si possible),
- Signature de l'acheteur.



FLAVORIKA